

**Diplôme
universitaire
2024-25**

CULTURES ARTISTIQUES APPROCHES CROISÉES

Peinture
Sculpture
Architecture
Musique
Arts de la scène

**Renseignements et candidatures
(avant le 15 juin):**

Massimo Lucarelli
massimo.lucarelli@unicaen.fr

Inscriptions :

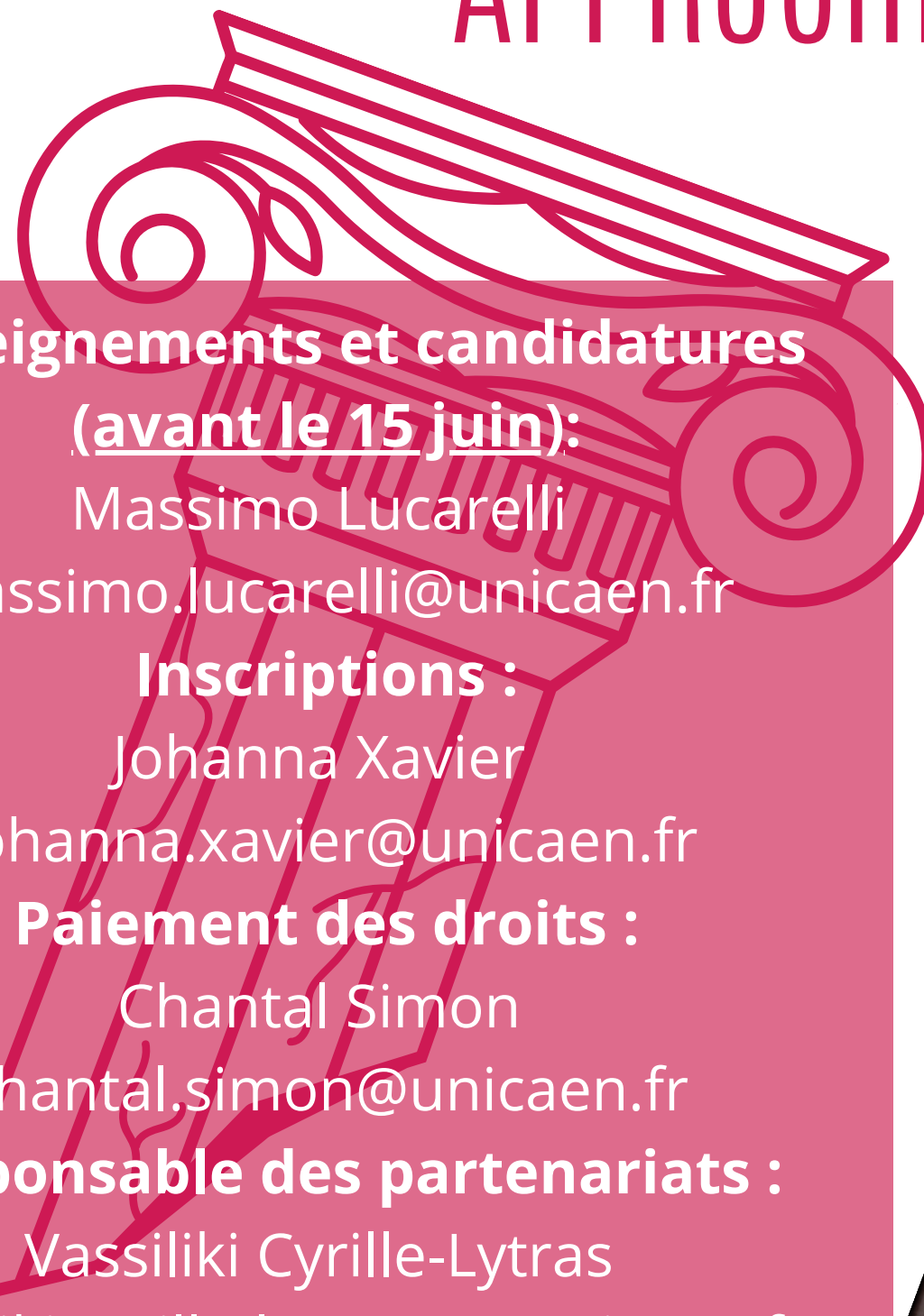
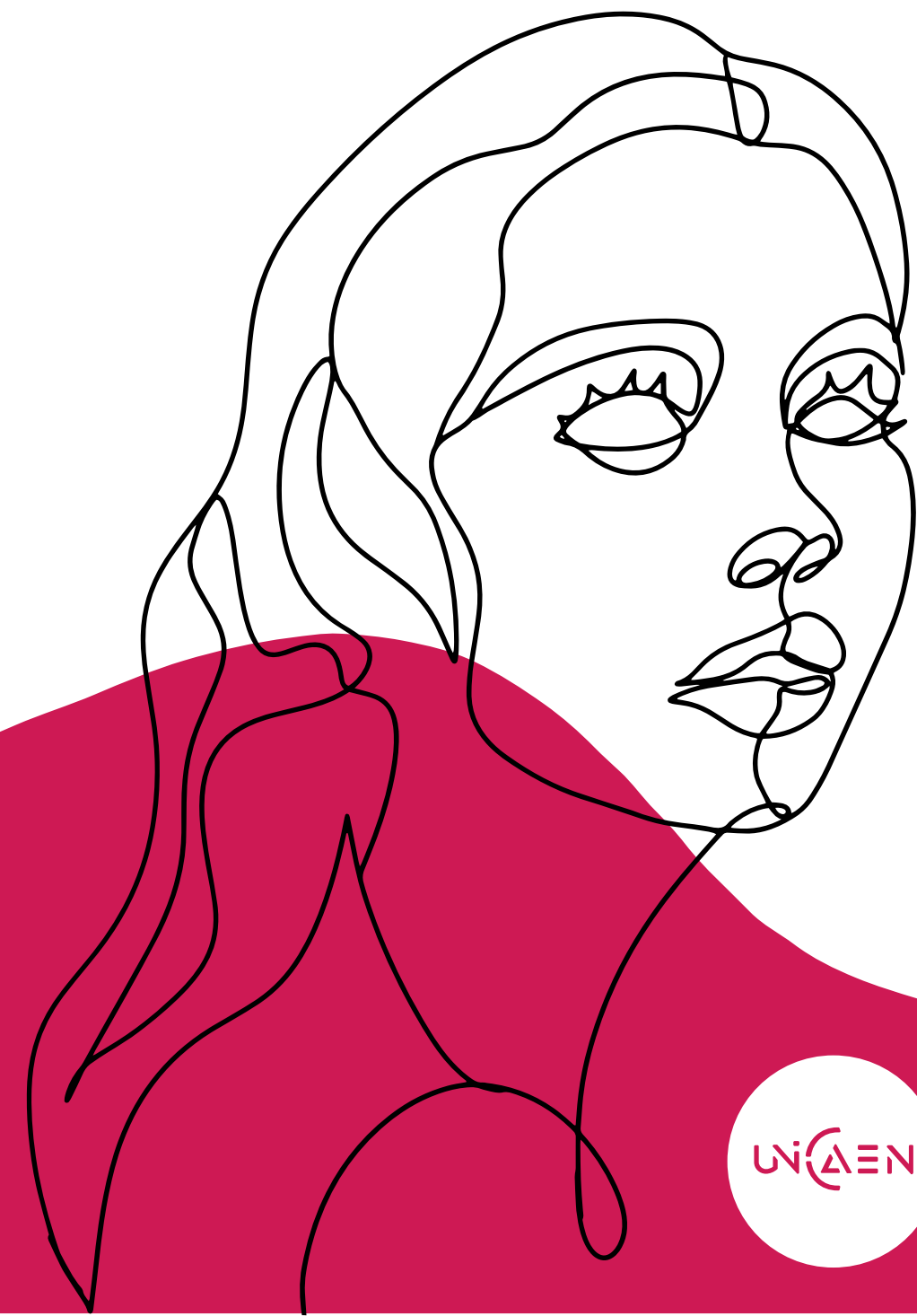
Johanna Xavier
johanna.xavier@unicaen.fr

Paiement des droits :

Chantal Simon
chantal.simon@unicaen.fr

Responsable des partenariats :

Vassiliki Cyrille-Lytras
vassiliki.cyrille-lytras01@unicaen.fr



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

LASLAR
LETTRES ARTS DU SPECTACLE
LANGUES ROMANES

samoc
SOCIÉTÉ
DES AMIS DU
MUSÉE DES
BEAUX-ARTS DE CAEN

Ce Diplôme Universitaire de l'université de Caen a été créé en 2009 par Mme Silvia Fabrizio-Costa et M. Jean-Pierre Le Goff. Le responsable pédagogique est M. Massimo Lucarelli, professeur de littérature et culture italiennes à l'UFR LVE, dont dépend administrativement ce DU.

Composante : UFR Langues Vivantes Étrangères (LVE)

Unité de Recherche : Lettres, Arts du spectacle, Langues romanes (UR 4256 LASLAR)

Partenaires : Musée des Beaux-Arts de Caen (MBA), Société des Amis du Musée des Beaux-Arts de Caen (SAMBAC) et SAM 2.0 ; École supérieure des arts et médias de Caen (ESAM) ; Musée de Normandie (MdN) ; Fonds Régional de l'Art Contemporain (FRAC) ; Artothèque.

Présentation

Le diplôme universitaire CAAC propose une formation généraliste dans le domaine de la culture artistique au sens large (principalement peinture, sculpture, architecture, photographie, arts du spectacle, arts visuels contemporains). La formation vise l'acquisition de connaissances fondamentales (périodes, courants, artistes) et de compétences en lecture et analyse de l'image artistique (supports numériques, diaporamas). Les cours et conférences portent sur l'art occidental de ses sources à nos jours. Les rencontres et ateliers dans des institutions culturelles normandes constituent le volet pratique et professionnalisant.

Ce DU est destiné aux personnes souhaitant s'initier à la culture artistique ou compléter leurs compétences dans ce domaine dans le but de s'orienter professionnellement dans les secteurs suivants : musées, bibliothèques, théâtres, médiathèques, salles de spectacles, instituts culturels, archives...

Il se prépare en un an et est ouvert aux :

1°) Étudiants de l'UNICAEN inscrits en cursus LMD proposés par les différentes UFR.

2°) Enseignants de l'Éducation nationale en formation ou en préparation des concours.

3°) Toute personne choisissant de préparer le DU pour sa formation personnelle ou dans le cadre d'un dispositif de formation continue.

Diplôme minimum requis : Baccalauréat ou équivalent – niveau d'enseignement : licence 3 et master.

Intervenants

Les cours sont assurés par des enseignants de l'Unicaen et par des professionnels du musée des Beaux-Arts de Caen, du Musée de Normandie, du FRAC et de l'Artothèque.

Lieux et horaires

Les cours, répartis entre début septembre et mi-avril, ont majoritairement lieu au Campus 1 de l'université et au musée des Beaux-Arts de Caen et ponctuellement dans les institutions partenaires.

Les séances sont d'une durée de 2h en fin de journée 2 à 3 fois par semaine (systématiquement le mercredi). Les lieux, dates et horaires des cours sont précisés sur le planning/programme envoyé aux inscrits.

La formation est proposée en Formation initiale ou en Formation Continue : le détail est à retrouver sur le portail des formations :

<https://uniform.unicaen.fr/catalogue/formation/du/7445-diplome-d-universite-cultures-artistiques>

Validation du diplôme

Les modalités des épreuves qui sanctionnent ce diplôme, pour ceux qui se sont inscrits auprès de l'UNICAEN, en tant qu'étudiant ou dans le cadre de la formation continue, sont les suivantes :

1) Un contrôle de connaissances (écrit sur table de 2h) sous forme de questionnaire (en fin d'année académique) à renseigner (réponses multiples et réponses sous forme de courts développements).

La note du contrôle comptera pour la moitié dans la note finale. Elle sanctionne les 4 UE.

2) Un travail écrit, ou "mémoire", de 25 pages minimum, sur un sujet choisi parmi les questions traitées en cours et indiquées par les enseignants.

La note du mémoire comptera pour la moitié dans la note finale. Elle sanctionne l'UE 4.

3) Une attestation de présence aux cours et aux conférences/ séminaires pour un minimum de 16h : conférences SAMBAC ou séminaires de recherche universitaire du LASLAR. Elle sanctionne l'UE3.

Contenu de la formation

UE 1 Mobiliser une culture artistique

- EC1 1 Fondamentaux Culture artistique 1
- EC 2 Fondamentaux culture artistique 2

UE 2 Lire une image d'art

- EC 1 Lecture de l'image 1
- EC 2 Lecture de l'image 2

UE 3 Ressources documentaires

UE 4 Rédiger un mémoire

